



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :

**le mardi 29 décembre 2020
à 20h00 en visioconférence**

Présents : T. TONNELIER – P. BANIZETTE – J. MUJICA – O. FOURNIER – V. POCHITALOFF – F. BRESSON – P. DURIF – N. JANVIER – JC. PEYRIN – JM. GINEY - S. FERRATIER – G. QUEYREL – M. ANZALONE

Invités :

J. GRAND LABORET - N. ALLEMAND - H. BRUYERE - JC LUNEL – A. LEROY - G. CASSAGNE – J. GARDON

Le Président TONNELIER ouvre la séance à 20h05 et annonce le décès de Georges PRADES, Vice Président en charge de la MO MONTBONNOT.

1. Présidence (T. TONNELIER)

- Adoption du Compte Rendu du Bureau Directeur du 11 /12/2020

Le compte rendu du Bureau Directeur du 11 décembre 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

- Informations générales

Evocation de la mise en place de l'APLD à 60% pour les 6 mois à venir.

- Organigramme Bureau Directeur : nouvelle présentation (en annexe 1)

Adoption à l'unanimité

- Réunions avec les Comités Départementaux (G. CASSAGNE)

Visite des Comités Départementaux :

- 11 départements sur 12 ont été vus au 31 décembre
- Seul le CD43 sera vu en janvier

Ce sont les 1ères conventions FFR Ligue et Comité Départemental

- Subvention Fédérale acquise suite au courrier FFR de mai 2020
- Subvention Ligue Idem saison 19/20 avec effort solidaire - 22%

Location remise en place pour le CD 38, maintenue pour le CD 63.

Pour le CD 07 et CD 69: La Ligue demande de fournir les documents Ligue CD.

Financement des CD 38 et 63 pour 100h d'entraînement / saison dans les CERU.

2. Trésorerie Générale (V. POCHITALOFF)

- Aide Covid

Après vérification, et étant sous couvre-feu en octobre et confinée en novembre, la Ligue est éligible au fonds de solidarité, nous l'avons demandé pour les 2 mois. Nous allons percevoir 10 000 € pour chacun des 2 mois. En ce qui concerne le mois de décembre, le dossier sera étudié en janvier.

- Achat Masques

Pour l'achat de masque, il a été décidé de commander 500 masques. Après étude des 5 devis, le BD a voté à l'unanimité de valider le devis de ACJSPORT.

- Budget saisons précédentes par Commission

Il a été précisé qu'il n'y avait pas ou peu de suivis budgétaires globaux auparavant. Nous souhaitons mettre en place un suivi budgétaire, il a été demandé aux Présidents de Pôles et de Commissions, de faire remonter leur demande de budget spécifique pour l'exercice en cours.

3. Secrétariat Général (JC. PEYRIN et SG MO)

a) Report du 11 / 12 :

- Information sur le "Guichet Unique " MO Service (H. BRUYERE)

Suite aux rencontres des clubs visités lors de la campagne des élections de notre Ligue, des remarques avaient été formulées sur les questions sans réponses posées par les différentes associations.

Le groupe des secrétaires a souhaité mettre en place une sorte de « guichet unique » pour qu'à toute question, un accusé de réception a minima soit prononcé puis une solution soit étudiée et proposée.

Il existe au sein de la Ligue un numéro qui devrait permettre de poser les problèmes.

Mais nous souhaitons être le plus proche possible de nos clubs et leur proposer une formule innovante avec une possibilité de contact sur un mail spécifique qui transiterait d'abord par le secrétariat de la MO concerné avant de le confier au secrétariat général de la Ligue avec copie et concertation des référents de bassin.

Jean Claude Lunel propose un document « projet Guichet Unique » (annexe 2)

Validation Bureau : unanimité.

- Organisation administrative (salariés) pour les Pôles et Commissions

Dès que l'analyse des fiches d'activité sera faite, il sera proposé aux Responsables de Pôles et de Commissions de leur associer un salarié administratif.

- Information sur la Commission des Arbitres + Congrès national en juillet 2021 à Grenoble

Lors de la précédente mandature, il existait 3 sous Commissions des Arbitres :

Une Commission de Coordination, une Commission d'Ethique et une Commission des Arbitres a proprement parlé.

Ces 3 Commissions sont supprimées et remplacées par une Commission des Arbitres de la Ligue AuRA placée sous la présidence du Secrétaire Général comme précédemment.

Cette nouvelle commission conserve jusqu'au 30 juin 2021 le responsable de la précédente Commission, à savoir Philippe NIOGRET.

Composition de la Commission des Arbitres (Annexe 3)

b) Nouveaux sujets :

- Fiches d'activités des salariés administratifs (J. GRAND LABORET)

Une fiche d'activité a été demandée à chaque salarié administratif. A ce jour, elles ont pratiquement toutes été reçues. Il manque seulement 2 fiches plus celle de la salariée en congé maternité.

Les fiches seront analysées par chaque Secrétaire Général de MO en fonction de la localisation du salarié.

Un tableau de synthèse a été préparé et sera utilisé pour la réunion générale prévue le 11/01/2021 à Chaponnay (annexe 4)

- SG : Plaque tournante des informations

Actuellement, on constate une difficulté d'information interne des différents travaux et Commissions ou Pôles.

Ces informations étaient auparavant sous la responsabilité du service communication. Il est décidé que le service communication gèrera uniquement la communication externe à partir des informations communiquées par le secrétariat général.

En ce qui concerne le partage des informations en interne, ceci se fera à partir du secrétariat général qui doit être la plaque tournante de cette communication.

Le secrétariat général (Secrétaire Général + 4 Secrétaires Généraux MO) se réunit tous les lundis en fin de matinée.

Il assurera la diffusion des informations.

Il sera demandé à l'assistante administrative du Secrétaire Général de participer à cette réunion.

Vote unanimité

- Compte Rendu actions passées et à venir des Pôles ou Commissions

Il est demandé à chaque Responsable de Pôles ou de Commissions de rédiger un bref compte rendu des réunions organisées et de le communiquer au secrétariat général via le Secrétaire Général de MO, en fonction de son appartenance géographique. Par ailleurs, toutes les 3 semaines les responsables doivent envoyer via le même canal le tableau de leurs actions passées et pour les 3 semaines à venir.

Vote unanimité

- Information sur la Commission des Représentants Fédéraux (JC. LUNEL)

Situation à ce jour

- 116 RF dont:
 - 4 RF1 Pro
 - 15 RF1 Fédéraux
 - 35 RF2
 - 60 RF3
 - 2 RFE

4 secteurs:

- Secteur Est : Isère, Savoie et Haute Savoie
- Secteur Nord : Rhône, Ain, Loire
- Secteur Ouest : Cantal, Puy de Dôme, Allier, Haute Loire
- Secteur Sud : Ardèche, Drôme

Par secteur:

- 1 Responsable de secteur
- 1 Responsable de la formation
- 1 Responsable du suivi des frais
- 1 Responsable du suivi des évaluations

Rôle des RF sur les compétitions AuRA

Les objectifs:

- Sensibiliser et inciter les dirigeants mais aussi être facilitateur pour le bon déroulement des rencontres (accompagnement, vérifications des installations, des moyens médicaux et de secours)
- Garantir le respect des règles établies par la FFR (règlements généraux)
- Veillez à la bonne discipline des différents intervenants surtout sur les compétitions de jeunes
- Assister les arbitres (administratif, sécurité, gestion des bancs de touche).
- Préparer les clubs aux obligations de 3DF

- En collaboration avec la Commission des Arbitres accompagner, soutenir et encadrer les jeunes arbitres et les débutants
- + le rôle traditionnel du Représentants Fédéraux

Mode de désignations des RF sur les compétitions AuRA

- 2 modes d'interventions : Préventive et disciplinaire

Actions préventives:

** Séniors*

- Honneur: 10 interventions (5 à domicile + 5 à l'extérieur)
- PH: 4 interventions (2 à domicile + 2 à l'extérieur)
- Série: 2 interventions (1 à domicile + 1 à l'extérieur)
- + Interventions sur les phases finales

** Jeunes*

- Reg 1 U19: 10 interventions (5 à domicile + 5 à l'extérieur)
- Reg 2 U19: 4 interventions (2 à domicile + 2 à l'extérieur)
- Reg 1 et 2 U16: 4 interventions (2 à domicile + 2 à l'extérieur)
- + Interventions sur les phases finales

Pas d'interventions sur les Reg 3 U16 et U19 et féminines (hormis quelques phases finales)

Actions disciplinaires séniors et jeunes

Pour chaque compétition, un Représentant Fédéral sera désigné pour toute équipe cumulant des semaines de suspension en fonction du barème ci-dessous.

Pour chaque compétition les frais occasionnés par la désignation d'un Représentant Fédéral seront à la charge du club fautif. Si les 2 clubs en présence sont sanctionnés, les frais seront payés par moitié par chaque club.

Défraiements des Représentants Fédéraux

- Forfait de 50€ + frais km (avec limitation) + frais d'autoroute
 - Frais réglés par la Ligue 1 fois/mois
 - Limitation KM:
- Honneur et PH km limité à 150 km A/R
 Pour toutes les autres catégories km limité à 100 km A/R

Relations avec les Arbitres

(Equipe RF/Arbitre)

- Harmoniser les relations arbitre/RF (forment une équipe sur les matchs)
- Réunions de formation communes arbitre/RF
- Travailler ensemble sur les désignations (surtout sur les matchs avec des arbitres mineurs ou débutants)
- Responsable RF participation aux réunions des responsables arbitres
- Responsable arbitre participation aux réunions des responsables RF
- Rôle important de Philippe NIOGRET en tant que responsable des officiels de match qui n'étant pas issu du milieu de l'arbitrage et des RF amène un regard extérieur sur le fonctionnement de nos 2 commissions (incitation à se remettre en cause)

Voir annexe 5

- Information sur les prochaines élections des Comités Directeurs de CD

Les Comités Départementaux qui n'ont pas encore fait leur élection ont été informés des statuts devant être utilisés pour l'élection.

A la suite d'une contestation sur la validité des statuts non reconnus par la FFR, il est décidé d'adresser un courrier de rappel au Président en exercice du Comité du Rhône. (en annexe 6)

Vote unanimité

Désignation de la C S O E pour les élections du CD 69 (la désignation doit être faite par le Bureau de la Ligue selon les statuts en vigueur au CD 69).

Proposition de valider les personnes suggérées par le secrétaire du CD 69 :

Président : Jean Claude LUNEL

Membres : Sylvie PIPPIA (St Priest Rugby)
Dominique ROSTAING (AS Ampuis Côte Rôtie)

Vote : unanimité.

Par ailleurs, si besoin la CSOE pourra s'appuyer sur le Président de la Commission Juridique de la Ligue AuRA : Maître Denis DI LEONARDO.

4. Pôle Proximité et Bénévolat (G. QUEYREL)

Annexe 7

5. Scolaire et Académies (P. BANIZETTE)

Organigramme de la Commission (annexe 8)

Projet d'organisation

Toutes les actions des Commissions Scolaires devront viser à conforter ou à créer une relation de qualité entre les clubs et les établissements scolaires.

Principes généraux :

- Mise en œuvre une structure pyramidale constituée de trois sous commissions issues de chacune des Académies et chapeautées par la Commission Scolaire de la Ligue,
- Concernant notre fonctionnement, respecter autant que faire se peut le principe de subsidiarité.
- Alternier les réunions « physiques » et les visioconférences,
- Concernant toujours le fonctionnement, s'imposer une circulation multidirectionnelle de toutes les informations,
- S'imposer et diffuser un compte rendu pour chacune de nos réunions,
- Susciter une participation réelle et active de nos partenaires scolaires aux travaux de nos commissions.

La Commission Scolaire de la Ligue

Composition envisageable :

- Outre le Président de la Commission Scolaire de la Ligue,
- Les trois Présidents des sous Commissions Scolaires des trois Académies,
- Un représentant de l'éducation nationale
- Un technicien de la Ligue.

Missions

- Organiser la représentation de la Ligue aux réunions institutionnelles et fonctionnelles de nos partenaires scolaires,
- Assurer le suivi et la mise à jour des conventions de son ressort,
- Impulser et coordonner les actions des sous commissions scolaires des trois Académies,
- Assurer les relations avec la FFR et gérer la transmission des dossiers de « La liasse scolaire »,
- Assurer les relations avec les trois rectorats,
- Se rapprocher de « France 2023 » et dans ce cadre coordonner nos actions.

Les trois sous Commissions Scolaires des Maisons de l'Ovalie

Composition envisageable :

- Outre le Président de commission de la Ligue et celui de la Maison de l'Ovalie,
- Un responsable élu par département de son ressort,
- Au moins un professeur EPS expert,
- Au moins un professeur EPS responsable de section sportive,
- Un représentant de l'éducation nationale second degré (IA-IPR EPS),
- Un représentant de l'éducation nationale premier degré (Inspecteur ou CPD)
- Un représentant de l'enseignement agricole,
- Un représentant de l'UNSS,
- Un représentant de l'UGSEL,
- Un représentant de l'USEP,
- Un technicien de la Ligue,
- Un représentant des arbitres.

Soit entre 15 et 17 personnes. (Effectif modulable selon l'ODJ.)

Cette composition peut paraître « lourde », n'oublions pas que nous nous structurons aussi pour préparer « France 2023 » !

Missions :

- Organiser la représentation de la Ligue et de la Maison Ovale lors des réunions institutionnelles et fonctionnelles de nos partenaires scolaires,
- Assurer le suivi et la mise à jour des diverses conventions,
- Coordination et accompagnement de nos Comités Départementaux dans leurs relations avec l'éducation nationale, l'USEP et l'UGSEL.
- Au plan fonctionnel c'est évidemment à chaque CD que doit revenir la construction de la relation avec l'enseignement élémentaire.
- Conception et mise en œuvre, en partenariat avec chaque CD et l'UNSS, d'un grand tournoi annuel destiné à l'animation des Associations sportives scolaires « rugby »,
- Conception et mise en œuvre d'un tournoi annuel spécifique destiné aux élèves des sections sportives,
- Organisation d'au moins une journée annuelle de rencontre et débats entre les professeurs EPS animateurs de section sportive et nos techniciens (CTC et CTD), et coordination de leur actions de formation en direction des élèves,
- Organisation du stage annuel « planète Ovale » de formation des P. EPS et PE.
- Organisation de la journée annuelle de formation des jeunes arbitres scolaires (collèges + Lycées),
- Organisation supervision et coordination des deux journées de visite de nos techniciens FFR dans chaque section sportive.

Commission universitaire de la Ligue

Projet d'organisation

Les étudiants d'aujourd'hui sont les dirigeants économiques et politiques de demain!

Nous avons tout à gagner à ce que ces futurs cadres aiment et connaissent le rugby.

Principes généraux

- La commission universitaire de la Ligue AURA est unique et seule compétente pour l'ensemble du territoire,
- Ses travaux théoriques et d'organisation devront faire alterner réunions
- « physiques » et visioconférences,
- Un compte rendu devra être systématiquement rédigé à l'issue de chaque réunion,
- Il importera de s'attacher à obtenir une participation réelle et active de nos partenaires universitaires aux travaux et aux projets de notre commission.

Composition envisageable

- Le Président de la Commission,
- Un représentant des Arbitres (FFR),
- Un technicien de la Ligue,
- Un représentant de la FFSU,

Pour chacune des trois académies :

- Le responsable désigné dans le tableau joint,
- Un représentant du SUAPS,
- Un représentant de l'UFR-STAPS
- Un représentant des grandes écoles.

Missions

- Organiser la représentation de la Ligue aux réunions institutionnelles et fonctionnelles de nos partenaires universitaires,
- Assurer le suivi et la mise à jour des conventions de son ressort,
- Assurer les relations avec la commission nationale FFR,
- Assurer les relations avec les trois rectorats,
- Organiser un séminaire régional destiné à définir les grands axes de coopération entre la Ligue et le monde universitaire.
- Se rapprocher de « France 2023 » et dans ce cadre coordonner nos actions.
- Superviser et accompagner le développement des centres universitaires féminins,
- Rétablir des relations fonctionnelles avec les UFR-STAPS du territoire,
- En lien avec la FFSU, contribuer à la formation des arbitres universitaires,

Compte rendu de la réunion du 23/12/2020 en visioconférence Académies fédérales + Académies régionales

Participants : V. Pochitaloff, R. Genet, T. Baconnier, P. Banizette

Académies Fédérales (Beaucoup de questions financières!)

- Le constat a été fait de la nécessaire mise en place d'un schéma de budget commun aux quatre structures pour aboutir à une meilleure transparence :
- Académies ↔ Ligue AuRA. C'est Thomas qui doit élaborer le document,
- La dotation de 65 000 euros de la région AuRA est annoncée mais pas celle de fonctionnement de 15 000 euros. Il s'agit probablement d'un décalage fonctionnel normal, Roland se renseigne.
- La gestion de la dotation FFR destinée à indemniser les intervenants dans les différentes académies ne donne pas satisfaction. Il faut rendre son montant « public » et la partager de façon équitable sans dépassement.
- La répartition du montant de la facture de l'internat des Chassagnes concernant l'académie lyonnaise pour la saison écoulée n'est toujours pas réglée. La facture a été acquittée par la Ligue mais ni la FFR ni le LOU n'ont fait parvenir leur participation (1/3 chacun). Patrick doit joindre D. Falque (*mais attend les documents nécessaires : (Facture totale, facture LOU, mail de D. Rétière)*). Roland se charge de joindre la FFR.
- La dotation vestimentaire annuelle pour les 4 académies a été définie par E. Lachaize et transmise à G. Cassagne. P. Banizette a contacté ce dernier qui consultera 3 fournisseurs pour devis.
- Le statut particulier de l'académie d'Aurillac nous conduit à calculer l'aide de la Ligue au prorata de son effectif sur la seule subvention régionale. Elle s'élèvera à 5000 euros.

Une visioconférence regroupant les 4 managers d'académies + les 4 participants d'aujourd'hui est en cours d'organisation. Roland nous propose le mercredi 03 février 2021.
Responsable de la logistique : Roland Genet.

Académies Régionales

Constat :

- D'importants décalages de financement et de fonctionnement existent entre les 4 Académies Régionales,
- Force est de constater le manque de rigueur dans la gestion comptable des 4 Académies, (pas d'anticipation des dépenses et un suivi approximatif des facturations,)
- la Ligue AuRA est quasiment la seule Ligue à soutenir un tel dispositif,

Il est décidé :

- Thomas Baconnier se voit confier la charge d'établir le montant d'une dotation moyenne par élève,
- La Ligue AuRA attribuera à chaque structure par le biais du Comité Départemental concerné une subvention annuelle. Cette subvention sera déterminée par la multiplication de la dotation/élève définie par Thomas ci dessus par le nombre d'élève concerné,
- Les dépenses des différentes académies régionales seront honorées par la Ligue AuRA jusqu'à concurrence de la somme ainsi définie sans dépassement possible.
- Une convention tripartite CD / Club / Ligue devra être établie pour chaque structure.
- Une visioconférence sur des bases identiques à celle des académies fédérales sera organisée fin janvier début février pour :
 - o Poser ensemble les règles qui vont déterminer nos relations,
 - o Discuter des bases d'un cahier des charges des académies régionales à l'image de celui défini par la FFR pour les académies fédérales,
 - o Envisager les relations fonctionnelles qui devraient exister entre les académies fédérales et régionales.

6. Commission Formation (A. LEROY)

PROPOSITIONS COMMISSION FORMATION LIGUE AuRA

« Faire en sorte que la FORMATION soit un VECTEUR DE PROGRESSION pour l'ensemble des intervenants bénévoles et professionnels de la Ligue »

PRINCIPES GENERAUX :

- Mise en place d'un référent formation dans chaque Club et chaque Comité Départemental
- Création d'une Commission Formation dans chaque CD : référents clubs + Président de la CF du CD + CTC
- Création d'une Commission Formation dans chaque MO : Présidents des CF des CD + CTL et CTC
- Au moins deux réunions annuelles par MO : Prévisionnel saison suivante et bilan fin de saison

- Création d'une Commission Formation Ligue incluant :
 - Formation professionnelle entraîneur IREF
 - Formation Fédérale éducateur et entraîneur
 - Formation Dirigeant bénévole
 - Formation des salariés : Technique et administratif
 - Formation continue : Educateur et entraîneur / Journée sécurité / Académie 1° Ligne
- Faire un compte rendu écrit de chaque réunion et le diffuser

MISSIONS :

- Assurer une formation de QUALITE pour TOUS : Educateurs entraîneurs bénévoles / Entraîneurs « professionnels » / Dirigeants / Salariés ...
- Mettre en place une formation de proximité en fonction des demandes initiales : Bassin des CTC / Département / Maison Ovale ...
- Partir des demandes via le référent Formation de club ...
- Mettre en place un calendrier Formation fédérale par bassin au plus prêt des clubs avec un minimum de stagiaires requis.
- Tenir compte du calendrier des rencontres écoles de rugby pour établir le calendrier des UF pour éviter de créer des disfonctionnements pour l'encadrement des jeunes.
- Définir une date butoir pour les validations à définir soit par MO soit au niveau de la Ligue

7. E T R (Jérôme GARDON)

Deux points concernant l'Equipe Technique Régionale Ligue AuRA :

- 1/ Point sur la situation des clubs en AuRA, synthèse des CTC
- 2/ Les missions de l'équipe CTC dans les 6 prochains mois.

PARTIE 1 : réussir la reprise dans nos clubs et comment aider nos clubs à rebondir ?

1A/ Le retour du terrain :

Embellie septembre et octobre puis inquiétudes et désarroi dans les clubs à la suite du confinement de novembre ; mesures STOP & GO = intermittence, jeunes en RUPTURE, je viens je ne viens pas, ça s'arrête, ça repart...

Attention : BURN OUT ASSOCIATIF, épuisement généralisé dans les clubs, tendance forte.

Les « petits clubs » (-80 à 100 licenciés) semblent en souffrance, surtout en ruralité ; pour autant, ils sont mieux préparés à la crise qu'il y a 6 mois (protocoles Ministère + FFR).

L'enquête du CNOSF auprès des clubs en septembre démontre le même mécanisme.

Si l'arbitrage de la gouvernance pour la reprise des mineurs après des réunions au sommet avec le mouvement sportif début décembre a donné « un coup de boost » à nos clubs, tous les éléments d'analyse à venir en AuRA rendent le même constat avec une double problématique :

1. Une catastrophe sanitaire à venir au niveau de la sédentarité des jeunes,
2. Quid de la dynamique associative au sein des clubs ?

1B/ Les dispositifs d'Etat ; des offres importantes mais difficiles à lire pour nos clubs :

Aide aux familles :

1. Carte Passerelle essai dans les clubs (3 séances d'essai dans les clubs), mise en place dès mai 2020,
2. Pass Sport aide aux familles à la licenciation 50€ par jeunes (2 Millions de jeunes à atteindre, c'est l'objectif, 100 Millions d'€ ; calendrier Pass Sport = fin de saison sportive, préparer N+1 / M16 ans cible N°1

Aide aux clubs :

1. Aide aux clubs = Agence Nationale du Sport, Projet Sportifs Fédéraux (21 M€) + Transformation numérique du sport (9 M€) + rénovation des équipements sportifs (40M€),
2. Emploi + professionnalisation des clubs (consolidation des emplois + création), (40 M€)
3. Fond territorial de solidarité (voir infographie).

Les subventions de l'Etat seront utilisées là où il y a le + de fragilité (ruralité + QPV).

Retour du terrain via les CTC : aides financières aux clubs OUI, c'est très bien ; mais si le club est vide ?? L'actif principal d'un club ce sont ses membres... Jeunes = zappeurs, Séniors = peur du COVID, moral en berne...

1C/ Comment aider nos clubs à rebondir ? Comment favoriser la reprise et la relance de l'activité ?

Retour du terrain via les CTC : attente et besoins des clubs = aides financières + besoin de communication (digitalisation + numérisation du sport). Question des clubs redondantes : faut-il faire des comptes rendus ou rembourser des subventions quand les actions ne sont pas réalisées ? (Cause COVID) ; préconisation de l'Association des Maires de France, non.

1. Fond de solidarité de l'Etat (associations employeuses éligibles jusqu'à 10.000€ par mois), payé en 2 jours,
2. Plateforme CNOSF = mon club près de chez moi,
3. Fondation du Sport (Thierry BRAILLARD), 5500 clubs inscrit à l'instant T sur 155.000 !! = Mécénat
4. IMPACT 2024 Héritage
5. RWC 2023 Rugby au Cœur...

Commentaire : attention à la concurrence et à la lisibilité des différentes offres !

PARTIE 2 : La mission des Conseillers Techniques de Clubs de janvier à juin 2021.

Les CTC seront à 60% d'activité (3 jours semaine), notre CTL FFR également, les CTL et DTL (Etat) à 100%, tout comme les formateurs et les managers d'Académies Fédérales, salariés de la Ligue AuRA.

Les 2 grandes missions des CTC tourneront autour de la formation et de la fidélisation des joueuses, joueurs, éducateurs et bénévoles dans nos clubs ; il s'agit d'être présent dans les clubs quand ceux-ci fonctionnent.

Pour autant, nous devons communiquer sur les questions suivantes :

- ❖ C'est quoi la dégradation d'activité des CTC ? (Ne pas laisser planer des ambiguïtés avec les CD et les Clubs...)
- ❖ Voilà ce que nous pourrions faire / Voilà ce que nous ne pourrions faire,
- ❖ Où allons-nous ? (Les grandes orientations). Comment nous y allons (les moyens) ?

La période entraîne un flou, une imprévisibilité et un manque de clarté ; c'est pourquoi en ce moment, notre objectif avec les clubs et les CTC, c'est de pouvoir :

- 1/ Générer de la sécurité pour rassurer les gens (donner les infos), se projeter dans l'avenir, aider les gens à gérer l'incertitude...
- 2/ Identifier les besoins (informations, outils, accompagnements...),
- 3/ S'adresser de + en + aux individus,
- 4/ Donner des points de rencontres réguliers.

Avec l'équipe CTC, l'idée est bien de donner comme message aux clubs : ON AVANCE... MEME PETIT PAS PAR PETIT PAS...

Le travail autour de l'équipement informatique des CTC est en cours (finalisation janvier 2021) ; de plus, il apparaît comme nécessaire de renforcer les réponses RH vers les CTC pour que ceux-ci se concentrent sur la partie sportive ; un travail de concertation est en cours à ce niveau pour fournir des réponses claires et précises aux CTC sur les RH.

En outre, la gouvernance de la Ligue AuRA et la DTL prônent un management par la confiance avec les CTC, qui sont investis de la confiance reçue et donc l'incarnent auprès des clubs grâce à leurs comportements ; le signal de maintien de salaire pour les CTC pour le prochain semestre est un signal fort, Jérôme GARDON remercie le Président TONNELIER et le Bureau Directeur de la Ligue AuRA. Jérôme GARDON remercie également l'ensemble des bénévoles de la Ligue et du personnel administratif en support de l'Equipe Technique Régionale.

Pour conclure, Jérôme GARDON invite le BD à être très attentif sur les deux dossiers de janvier 2021 :

1. La nouvelle organisation territoriale du sport en AuRA (déclinaison de l'Agence Nationale du Sport),
2. Le lancement de la campagne 2021 de subvention Agence Nationale du Sport en AuRA.

La note de synthèse élaborée à partir des comptes rendus des actions des CTC Ligue AuRA d'août à décembre 2020, vous sera transmise au 15.01.2021. (Temps 1, Bureau Directeur, temps 2, Comité Directeur + Présidents de CD).

8. Questions diverses

- Campus 2023 : Point au 20/12/2020 (N. JANVIER)

A la demande de France 2023, une Commission Régionale CAMPUS 2023 a été constituée au sein de la Ligue AuRA. Cette dernière est composée par :

- Le Président de la Ligue AuRA : Thierry TONNELIER
- Les 4 Vice-Présidents de MO : Patrick BANIZETTE, Jean Marc GINEY, Georges PRADES (remplacé par Marcel ANZALONE), Javier MUJICA.
- L'élue en charge du dossier France 2023, Nathalie JANVIER
- L'élue en charge de la proximité : Gérard QUEYREL
- Une personne chargée de mission travaillant sur CAMPUS 2023 : Denis FANIER
- Un représentant des CD : Jean BESSIERE (Président CD 15)
- Le Directeur Général de la Ligue : Gilles CASSAGNE
- Le Directeur Technique de Ligue : Jérôme GARDON (représentant les CTC, actuellement en chômage partiel et dont la priorité est donnée aux interventions dans les clubs)
- Un ou une référent (e) administratif(ve)

Deux réunions ont eu lieu afin de remplir le tableau (assez complexe) de France 2023 ; concernant les clubs demandant un ou plusieurs apprentis.

Les CTC ayant réalisé un gros travail de suivi des clubs en amont, la Commission a souhaité s'appuyer sur leur travail d'analyse et a donc maintenu leurs retours qualitatifs.

La Commission a respecté le souhait des clubs d'accueillir ou non un apprenti, et chaque Vice -Président est rentré en contact avec « ses clubs » afin de connaître le nombre exact d'apprentis qu'il souhaitait accueillir.

A l'issue de ces deux réunions, nous avons renvoyé un tableau intermédiaire au 20/12/2020, comme demandé par France 2023.

L'analyse quantitative de ce tableau (annexe 9) et un nouveau bilan sera fait mi janvier après la clôture des inscriptions au 31/12 /2020.

Une fois les inscriptions closes et le retour de France 2023, nous ferons parvenir à chaque MO, l'état des clubs engagés ou non dans cette opération.

- Compétitions régionales (F. BRESSON)

Epreuves seniors masculins : tous les acteurs sont dans l'attente des directives gouvernementales et des préconisations fédérales (DTN) au sujet de la reprise des compétitions.

La formule actualisée envisagée a une dead-line au 14 février prochain.

Si la situation sanitaire perdure au-delà de cette date, un plan B est envisagé avec reprise mi-mars 2021.

F. BRESSON alerte les Vice-Présidents de MO au sujet des finales de secteurs afin de (pré)réserver le stade concerné à la date du 20 juin prochain auprès des mairies concernées :

Secteur ouest : stade des Gravanches Clermont-Ferrand,

Secteur nord : site à définir (peut-être Villefranche sur Saône),

Secteur sud : stade Pompidou Valence,

Secteur est : seule la MO de Montbonnot a déjà pré-réservé le stade Lesdiguières à cet effet.

Question/débat initié en fin de Bureau Directeur sur l'appartenance des clubs à chaque secteur, en lien avec les finales de territoire.

Exemples : Hauts Plateaux administrativement domicilié en Haute-Loire (43) secteur ouest mais rattaché depuis leur création au secteur sud (Drôme-Ardèche). Quid des clubs de l'Isère nord (ex : La Sévenne, Rhodia ou Les Côtes d'Arey) : doivent-ils faire les finales du secteur Est (Alpes) ou du secteur Nord (Lyonnais) ?

Sujet à mettre à l'ordre du jour du prochain Bureau Directeur.

- Ordinateur Dr Capel (JC. PEYRIN)

Actuellement le Dr CAPEL bénéficie d'un ordinateur fourni par la Ligue qui n'est pas satisfaisant fonctionnellement.

Suite aux accords passés lors de son engagement pour être le Président de la Commission Médicale de la Ligue, il avait été décidé de lui fournir un ordinateur satisfaisant pour les tâches à accomplir pour la Ligue.

Le système souhaité étant le système Macintosh dont le prix est très au delà des moyens envisagés par la Ligue. Il a été décidé de laisser le Dr CAPEL libre de son choix en lui fournissant un apport financier équivalent à la location des ordinateurs qui seront fournis prochainement aux CTC, dans le cadre du remplacement des Chromebooks (avec une limitation à 300€ par an sur 4 ans soit 1200 € pour la mandature).

Dès fourniture de la facture, les 1200 € seront réglés au Dr CAPEL et pour le complément du prix, un document CERFA lui sera fourni.

Vote : unanimité moins 1 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h55.

Le Secrétaire Général,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JC. PEYRIN', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean Claude PEYRIN